

t.311 Amérique latine - FO/av

Berne, le 3 mars 1976



Note à M. Lécho  
 Division du Commerce

E.V.D. HANDELSABTEILUNG	
No.	Lat Am 850.0
GATT	
EE	
R - 4. MRZ. 1976	
<del>gve</del>	<del>AAI</del>
Kopie an	

Selon votre demande téléphonique, je vous transmets ci-dessous un bref texte du programme de la Coopération technique en Amérique latine:

Peu important au début des années 1960, le programme de la Coopération technique suisse en Amérique latine s'est surtout développé à partir de 1965, au moment où il convenait de répondre dans une mesure accrue au désir exprimé par la plupart des pays latino-américains de diversifier leurs sources d'aide publique extérieure. C'est ainsi que ce continent qui, entre 1961 et 1964 ne recevait que le 5% environ des fonds accordés au titre de la coopération technique bilatérale suisse, en absorbe actuellement plus de 20%.

Les deux principales caractéristiques structurelles du programme de la coopération technique suisse en Amérique latine sont la concentration géographique et la concentration sectorielle.

Géographiquement, le programme s'est jusqu'ici concentré principalement en Bolivie, en Equateur et au Pérou, pays qui reçoivent le 60% environ des ressources bilatérales prévues pour l'Amérique latine. Le 40% restant se répartit essentiellement entre le Paraguay, la Colombie, le Chili, le Costa Rica et le Brésil.

./.

Cette concentration géographique se double d'une concentration sectorielle.

C'est ainsi que dans trois pays, le Pérou, la Bolivie et le Paraguay, le programme se concentre quasi exclusivement sur le secteur agricole et porte principalement sur le complexe: élevage bovin, amélioration des fourrages, production de viande et de produits laitiers.

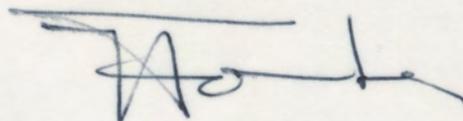
Le choix de ce secteur se justifie d'une part par les énormes besoins encore non satisfaits en viande et en produits laitiers sur les marchés sud américains et, d'autre part, par le fait que la Suisse a de l'expérience dans ce domaine et dispose de personnel qualifié, capable de transférer et d'adapter les diverses technologies utilisées dans ce secteur. Au Pérou et au Paraguay, la coopération technique entreprend également des projets dans le secteur forestier, visant essentiellement à la formation de personnel qualifié (gardes forestiers et ouvriers bûcherons). Il convient en outre de mentionner que le Parlement examine actuellement l'octroi d'un prêt de Fr. 10 millions au Pérou pour le développement de sa production laitière.

Dans les autres pays, surtout en Equateur mais aussi au Costa Rica, au Chili et en Colombie, le programme de la coopération technique se concentre essentiellement sur la formation professionnelle pour l'industrie et le développement industriel. La formation professionnelle pour l'industrie s'effectue à divers niveaux, celui de l'ingénieur, du technicien moyen, de l'ouvrier qualifié.

Sur le plan industriel, la Coopération technique n'a jusqu'ici mené à chef qu'un seul projet important en

Amérique latine, la mise en marche en Equateur d'une usine transformant les excédents bananiers en farine de bananes servant à la nutrition du bétail bovin. Dans ce même pays, nous avons financé la réalisation d'études de factibilité dans le secteur industriel, destinées à préparer l'implantation en Equateur d'industries mécaniques devant desservir l'ensemble de la région couverte par le Pacte andin. La réalisation de ces projets industriels a été effectuée en étroite collaboration avec des entreprises suisses.

En 1975, les prestations de la Coopération technique en Amérique latine se sont élevées à environ 11 millions de frs.



(J. Forster)